

Organisés en partenariat avec les associations locales, les mini-stages te permettront de découvrir des activités nouvelles en t'amusant !

SEMAINE DU 8 AU 12 AVRIL

- **Initiation football** à Ensisheim (stade municipal) de 10h à 12h pour les 6-13 ans
- **Trampoline** à Ensisheim (salle Elisatia) de 10h à 12h pour les 6-17 ans
- **Echecs** à Ensisheim (maison des associations) de 10h à 12h pour les 7-17 ans
- **Les 4 éléments (activité nature)** à Oberhergheim (salle multi-activités) de 9h à 12h pour les 6-12 ans
- **Tennis** à Ensisheim (tennis club) de 10h à 12h30 pour les 9-14 ans (**pas de séance le vendredi 12 avril**)
- **Initiation football** à Oberhergheim (stade Gérard Wiss) de 9h30 à 11h30 pour les 6-14 ans
- **BD (élaboration de sa BD)** à Ensisheim (maison des associations) de 13h30 à 15h30 pour les 7-17 ans
- **Peinture et dessin** à Oberhergheim (mairie-ancien presbytère) de 14h30 à 16h30 pour les 7-15 ans
- **Karaté** à Niederhergheim (salle de sport de l'école élémentaire) de 14h à 16h pour les 5-17 ans

SEMAINE DU 15 AU 18 AVRIL

(Pas de séance le 19 avril)

- **Initiation football** à Ensisheim (stade municipal) de 9h30 à 12h pour les 6-13 ans
- **Trampoline** à Ensisheim (salle Elisatia) de 9h30 à 12h pour les 6-17 ans
- **Peinture et dessin** à Ensisheim (maison des associations) de 14h30 à 17h pour les 7-14 ans
- **Karaté** à Niederhergheim (salle de sport de l'école élémentaire) de 14h à 16h30 pour les 5-17 ans

Tarifs : Habitants de la CCCHR : 11 € par semaine et par activité — Habitants hors CCCHR : 13 € par semaine et par activité

Les habitants de la CCCHR sont prioritaires en matière d'inscription. Le nombre de places étant limité, les inscriptions se font dans l'ordre de leur arrivée. Pour être valable, l'inscription doit être faite sur la fiche ci-contre dûment remplie et signée, accompagnée de votre règlement.

Les inscriptions se font exclusivement au bureau de l'animateur-jeunes, au Local Jeunes d'Ensisheim (40 bis rue de la première armée) durant les permanences mises en place spécifiquement :

Le 26 mars de 14h à 16h	Le 2 avril de 9h à 12h et de 14h à 16h
Le 27 mars de 9h à 12h	Le 3 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Le 28 mars de 9h à 12h et de 14h à 16h	Le 4 avril de 9h à 12h et de 14h à 16h
Le 29 mars de 9h à 12h	Le 5 avril de 9h à 12h
Le 30 mars de 14h à 18h	Le 6 avril de 14h à 18h

Tout autre mode d'inscription ne sera pas pris en compte (pas de dépôt possible en mairie, ni à la CCCHR, ni en boîte aux lettres, ni en dehors des permanences d'inscription).

Le règlement est possible en espèces, par chèque (libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC), par chèque vacances ANCV ainsi que par bon d'aide aux vacances de la CAF.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CENTRE HAUT-RHIN



Mini-Stages

Printemps 2019

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Je, soussigné M/Mme _____
En ma qualité de représentant légal, inscrit mon enfant aux activités suivantes et atteste, en cas d'inscription à des activités sportives, que celui-ci n'est pas atteint de contre-indications à cette pratique :

1. Intitulé de l'activité:

.....
Date du au.....

Heures deh..... à.....h.....

2. Intitulé de l'activité:

.....
Date du au.....

Heures deh..... à.....h.....

Fait à _____, le _____
Signature